

A partir du 01/05/2021

Francophones
Bruxelles

Guide pour une organisation optimale des activités de groupe dans les centres de jour et centres d'hébergements



Annexe 4 à la circulaire du XX/04/2021

❖ Pour les enfants de **moins de 12 ans.**

Centres de jour

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 (bénéficiaires)	
Masque	❌ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	❌	
Superficie min. par personne	4m ² /participant	
Tracing - Listing présence	✅	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	

Centres d'hébergement

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 (bénéficiaires)	
Masque	❌ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	❌	
Superficie min. par personne	4m ² /participant	
Tracing - Listing présence	✅	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	

❖ Pour les adolescents entre **12 et 17 ans.**

Centres de jour

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m ² /participant
Tracing - Listing présence	✔	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

Centres d'hébergement

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m ² /participant
Tracing - Listing présence	✔	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

❖ Pour les adultes de **18 ans et plus et les personnes handicapées**

Centres de jour		
	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✔ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m ² /participant (si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés)
Tracing - Listing présence	✔	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	

Centres d'hébergement


Si > 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 bénéficiaires (10 si difficultés de respecter les autres consignes)	
Masque	✗ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne		
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

Si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires (sauf situations particulières autorisant un silo de 25)	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport la rendant impossible	
Superficie min. par personne		4m ² /participant
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

❖ Pour **les personnes à risque** (exemples : +65ans, maladie, ...)

Centres de jour	
	Activités d'extérieur (à privilégier) Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires
Masque	 Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible
Distanciation 1,5m	 Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible
Superficie min. par personne	4m ² /participant (si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés)
Tracing - Listing présence	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible

Centres d'hébergement

Si > 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	25 bénéficiaires (10 si difficultés de respecter les autres consignes)	
Masque	✗ Mais obligatoire pour le prestataire (sauf pratique d'un sport autorisé le rendant impossible)	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne		
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes/silos de bénéficiaires si possible	

Si < 80% des bénéficiaires sont vaccinés

	Activités d'extérieur (à privilégier)	Activités d'intérieur
Nombre maximum (participants + organisation)	10 bénéficiaires	
Masque	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Distanciation 1,5m	✓ Obligatoire pour le prestataire, et pour le bénéficiaire sauf handicap, maladie ou pratique d'un sport le rendant impossible	
Superficie min. par personne	4m ² /participant	
Tracing - Listing présence	✓	
Autre	Garder les mêmes groupes de bénéficiaires si possible	